

Groupe politique « Aimer la Picardie | UMP-UDF » et non-inscrits



_THÉMATIQUE

Claude Du Granrut | Conseillère Régionale | Aménagement du territoire

Monsieur le Président, mes Chers Collègues,

L'Aménagement est au cœur des compétences des Assemblées Régionales. Le législateur l'a voulu ainsi et c'est une heureuse décision car elle reconnaît le caractère transversal de toute politique d'Aménagement.

Une politique d'aménagement s'appuie sur des objectifs auxquels les autres politiques doivent concourir et sur une méthodologie.

Les objectifs pour la Région se déclinent à partir d'une vision à moyen terme, environ 15 ans en fonction des analyses de ses atouts, des faiblesses que ceux-ci recèlent.

L'objectif est clair : intégrer la Picardie dans la dynamique économique européenne, lui assurer un développement durable dans tous les sens du terme et solidaire entre ses 15 « Pays ».

Jusqu'ici je pense que vous-même, Monsieur le Président et mes Collègues, vous êtes d'accord.

C'est sur la méthode et sur la vision à long terme que nous risquons de diverger.

En effet, sous couvert de vous appuyer sur les 15 Pays de Picardie vous montrez un net infléchissement très centralisé de la politique menée jusqu'à présent. Il s'agit non pas d'étudier avec les acteurs élus et socio-économiques de ces territoires leurs priorités et leurs engagements de développement mais, et je cite, « de décliner sur les 15 Pays de Picardie les priorités régionales ». Je pourrai en citer d'autres, par exemple : les Pays de Picardie sont des espaces de projets et de mise en œuvre des politiques.

Je croyais que vous saviez qu'une politique d'aménagement et de développement ne se décline pas du haut vers le bas mais avec l'implication des acteurs du terrain lors de sa préparation afin de s'assurer leur concours actif pour la mettre en œuvre.

Non content de cette première application de votre méthodologie centralisatrice, vous l'appliquez également pour les programmes spécifiques d'organisation urbaine et de réserves foncières. Pour les contrats d'agglomération, idem. À aucun moment il n'est fait état de la consultation des Villes que vous avez retenues.

Pour le Fonds Régional d'Aménagement et le Fonds du Territoire, les projets retenus découleront de la seule analyse globale du Conseil Régional et devront s'inscrire dans les objectifs de la Région, d'ailleurs, vous le dites clairement « Les Missions Régionales seront le relais des politiques régionales sur les territoires ». D'ailleurs et alors même que l'habitat n'est pas une compétence régionale, votre politique du logement sera intégrée dans les politiques territoriales de la Région. Ce n'est pas de l'Aménagement, c'est du dictat pur et dur.

Sur des politiques spécifiques telles que la valorisation du Littoral, l'aide à la sécurité, l'environnement, la valorisation des déchets, la politique de l'eau, celle de l'air, de l'énergie, la mise en valeur du patrimoine naturel, les inondations, les risques technologiques, et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui me paraissent être dans la continuité de ce qui était engagé dans le Contrat de Plan ou tout simplement par la volonté du Conseil Régional, je vous accorde bien volontiers un satisfecit.

Concernant les Transports ferroviaires, je note que les rapports avec la SNCF nécessitent toujours des expertises et des négociations délicates sur les travaux d'amélioration du réseau et des gares et avec RFF et sur le coût des péages.

Je note avec intérêt que vous reprenez à votre compte une initiative des années 80 tombée en désuétude train plus vélo.

Votre programme d'acquisition et de rénovation du matériel roulant est conforme à ce qui avait été arrêté précédemment pour répondre à un meilleur service pour les usagers Picards.

Il s'agit d'un investissement conséquent qu'il vous appartient de moduler. Il en est de même pour le titre régional de transports, pour la sécurisation des passages à niveau.

Vous maintenez le service de car Picardie Roissy, c'est je crois une bonne chose d'autant plus que la desserte a été modifiée et qu'elle peut donner des indications sur la mise en place de la desserte ferroviaire.

Concernant le réseau routier quelques bonnes nouvelles et quelques oublis. Un premier panneau a été implanté sur la RN16 à hauteur de Laigneville! et la déviation de Beauvais se poursuit. Mais que sont devenus les travaux programmés, finalisés inscrits au Contrat de Plan, de la RN 330. Pouvez-vous préciser ce que vous entendez, page 124, par d'autres « fonds de concours » qui seraient versés en 2005. S'agit-il de ceux qui seraient affectés à la RN330 ?

Vous prévoyez également pour les autoroutes la création de deux nouveaux diffuseurs et des améliorations notables pour les infrastructures aéroportuaires et portuaires.

Fort bien mais permettez-moi de vous dire ce qui me choque.

Pour tous ces investissements, vous alignez des chiffres en AP, en CP, ce qui est fort bien sur le plan comptable mais aucune indication sur la motivation économique, sur les effets attendus que ce soit en terme de développement, de tourisme, de meilleure desserte pour les entreprises, de mieux-être des Picards ? Ne peut-on mettre un peu de chair, de vie, de perspective dans ce budget ?

Et cela m'amène à ma dernière remarque sur les infrastructures fluviales qui se limitent au Canal de la Somme, au Canal Freycinet Compiègne Reims et à l'Aménagement de l'Oise jusqu'à Creil et de ses installations portuaires à Longueuil St Marie. C'est utile à court terme pour la progression du transport fluvial qui est à la fois économique et écologique.

Mais là encore, vous oubliez le long terme, l'avenir des jeunes Picards, ceux qui entrent au Collège et qui auront 20 ans en 2012.

La réalisation du Canal Seine-Nord-Europe, constitue un aménagement majeur pour l'avenir économique de la Picardie, dès lors que ce sera la possibilité pour les entreprises implantées ou qui s'implanteront en Picardie d'être reliées à la fois au Bassin Parisien et à l'ensemble de l'Europe.

Participer activement à la réalisation de cette infrastructure et de ses plate-formes multimodales, c'est assurer à la Picardie un développement durable dans tous les sens du terme, et aux jeunes Picards des emplois stables et qualifiés.

Le projet Seine-Nord-Europe a été retenu parmi les 30 projets prioritaires éligibles aux fonds européens. Il a fait l'objet d'une approbation de l'Etat lors du CIADT du 18 Décembre 2003, y ont été associées les régions Ile de France, Picardie et nord-Pas-de-Calais. Il permettra de relier la Picardie aux grands pôles européens.

Un rapport de l'ORT sur les Granulats montre la nécessité de disposer de ce nouveau canal. Un autre indique que l'engorgement et la paralysie de l'A1 seront évités. Tous nos partenaires ont versé ou se sont engagés à verser leur participation. Et la Picardie resterait en dehors! alors même que le Préfet de la Région préside le Comité de pilotage et que le Vice-Président Beurdeley participe aux réunions et insiste, à juste titre, sur la nécessité de créer des plate-formes multimodales qui attirent les industries. Savez-vous que toutes les voitures Toyota de Valenciennes partent par la voie d'eau ?

Je vous pose très solennellement la question, n'est-il pas vital à terme pour la Picardie de s'engager dans ce projet ? Il en coûtera en 2005, 1,5 Millions d'Euros.

C'est à vous de moduler d'autres financements pour dégager le montant de cet investissement vital pour remplir l'objectif à terme de développement que vous affichez pour la Picardie.

Je vous remercie.

